

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère) Aéronef (type couleur immatriculation)		SAF Huez, M. Gilles SARRET				04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90	
		F HBFIB3 blanc/rouge					
Bénéficiair	e (nom + téléphone)	refuge muzelle + Y	Joine Val	benesh	e		
Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour				
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers		
280920	muzelle	venosc		1	1	fermeture anticipe suite aux forte chuttes de neige du weekend la gardienne souhaite redescendre en hélico risque d'avalanche eleve	
28/09	Valseneste	tame			上	puro di	u circuit d'eau et prise de la cabane
Prescript	ions réglementaires (moda	alité 19 de la charte du Par	c national des E	Ecrins) :			Autorisation 🗵 accordée 🔲 refusée
							N° 499 / 2020 modific
2							Suivi par : Annick Martinet
							à Gap, le 25/09 / 2020
							Le Directeur,
Comp	te rendu obligatoire par éma	il (sous 5 jours) : indiquez le	numéro d'autoris	sation et déta	illez les sur	vols réalisés	arry DURAND
	Toute modifi	ication de cette autorisation (date de	e vol, rotations, etc.) e	est subordonnée	à l'accord du	Parc national	